



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 02 31 37 20 20.. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du mardi 28 mars 2006

Présents : Mme Muriel Santos Da Silva, MM, Jacques Maillard, Bosko Basic, Hubert Benéteau, Christian Clin, Gaël Lejeune

Invité : André Thomas (Président d'honneur de la Ligue de BNO)

Absent excusé : Christophe Choisy

Absents : MM. Damien Jarry, Maxime Boulier (Représentant de l'Orne)

1. Approbation du PV de la réunion du 6 janvier 2006.

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 6 janvier 2006 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur la saison 2005-2006.

Effectifs :

Jacques Maillard donne les chiffres des licenciés courant mars 2006 : 712 licences A et 402 licences B. Les effectifs sont en baisse comparé à la saison dernière. Par rapport au 31 août 2005 on constate une baisse de 268 licenciés (108 A et 160 B) qui ne sera pas comblée pendant les 5 mois restants pour la saison en cours.

A noter que le taux de licence des féminines est de 22%

Top des clubs :

- | | |
|------------------|-------------------------------|
| 1. Caen Alekhine | 220 licenciés (102 A + 118 B) |
| 2. Agneaux-St-Lô | 158 licenciés (76 + 82) |
| 3. Lisieux | 147 licenciés (92 + 52) |

Interclubs :

La saison se termine le 2 avril. Christian Clin rappelle que les montées et descentes sont conditionnées par les résultats de nos équipes en Nationale 3. En principe, avec le repêchage annoncé des 8 meilleurs huitièmes de N3, aucun club bas-normand ne devrait descendre. Avec pour conséquence une seule descente dans les trois groupes gérés par la Ligue et pas de barrages.

L'an prochain, les compétitions en nationale se joueront sur 8 échiquiers et non plus 9.

Un sondage sur l'échiquier féminin a été envoyé par la Commission Technique de la fédération aux capitaines des clubs évoluant en Top 16, N1, N2 et N3. Pour l'instant, impossible de savoir s'il y aura des évolutions sur ce point dans un proche avenir.

3. L'adhésion de la Ligue au CROS de Basse-Normandie.

Au cours de l'Assemblée Générale annuelle du CROS et en présence de la Vice-présidente du Conseil Régional de Basse-Normandie, du Directeur de la Jeunesse et Sports et de l'adjoint aux sports de la mairie de Caen, le Président Maillard a présenté la Ligue de Basse-Normandie des Echecs et la Fédération pendant une demi-heure. A l'issue de cette présentation l'AG a voté à l'unanimité de ses membres l'entrée de notre Ligue au sein du CROS. La Ligue de BNO devient ainsi la 67^{ème} Ligue membre du CROS de Basse-Normandie. C'est l'aboutissement d'un long processus pour obtenir notre adhésion. La prochaine étape sera la reconnaissance des CCJE50 et CDJE61 par leurs CDOS respectifs.

Dans l'immédiat cela n'aura pas d'incidence sauf dans le traitement des dossiers auprès des services de la DRDJS et du Conseil Régional car l'avis du CROS auprès de ces deux organismes est très écouté. Par la suite nous pourrons participer aux programmes de formation et aux actions menées par le CROS. En attendant il nous en coûtera une cotisation de 90 € pour l'année.



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.

Tel : 02 31 37 20 20.. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

4. Point financier.

Hubert Benéteau, trésorier de la ligue, fait le point sur l'état des finances. La baisse des effectifs annoncée plus haut se traduit par environ 1800€ de produits en moins. Néanmoins, selon le trésorier, cette baisse ne devrait pas trop influencer sur le budget.

A la date du CD, les produits sont de 10890 € et les charges s'élèvent à 6540 € compte tenu de la subvention prévue de 75 € par joueur participant au Championnat de France Jeunes. Les futures grosses dépenses non encore comptabilisées sont les 720€ du Grand Prix Rapide et les 450 € du Championnat de Ligue toutes catégories.

Hubert attire l'attention des membres du CD sur une note de frais d'un montant de 195 € payée par la Ligue pour les goûters des finales des Championnats d'académie scolaire. Il estime ce montant exorbitant. Des éclaircissements sont demandés au président Maillard, par ailleurs responsable des scolaires. Ce dernier explique : "Au départ Jean Patrick Joron avait proposé la salle polyvalente de Démouville pour accueillir la phase académique des championnats scolaires des Ecoles et des Collèges. Quelques jours auparavant je lui ai rappelé qu'il devait prévoir un goûter pour les enfants. Son budget ne le lui permettait pas. J'ai accepté que la Ligue le prenne en charge mais j'ai été surpris ensuite par le montant élevé de la facture". Le Comité Directeur lance un appel pour le poste de Responsable des Scolaires pour la saison prochaine. La mission du Responsable des Scolaires sera d'organiser les phases académiques des championnats scolaires (calendrier, lieu, organisateur...) et de superviser l'organisation des phases départementales.

5. Bilan des Championnat de Ligue Jeunes.

De l'avis de tous, l'organisation du club d'Agneaux-St-Lô a été excellente. Un bémol cependant, des dégradations ont été commises dans les dortoirs. Même si celles-ci sont minimes, les responsables de l'établissement ont su le faire remarquer à Mme Santos Da Silva, présidente du club organisateur. Elle explique que les représentants des établissements n'attendent que cela pour refuser à l'avenir les hébergements. Il faut absolument que les clubs en soient conscients et qu'ils envoient des accompagnateurs sensibilisés à la discipline, totalement responsables de leur groupe et pas seulement pour entraîner les jeunes. Jacques Maillard rappelle que la Ligue n'est aucunement obligée de fournir un hébergement, certaines ligues ne le font pas ! Une organisation sans hébergement pourrait être proposée à l'avenir si de tels troubles perduraient.

6. Préparation des Championnats de France Jeunes.

32 jeunes bas-normands sont qualifiés pour représenter la ligue aux Championnats de France Jeunes à Aix-les-Bains. Quelques uns ne se sont pas encore inscrits. Un débat s'engage sur la prise en charge par la ligue des frais occasionnés par l'envoi d'un entraîneur (Stéphane Croutte) pour les « isolés ». En l'occurrence une enfant de Colleville Montgomery et six de Lisieux. La notion d'isolés pour les six qualifiés du club de Lisieux a surpris plus d'un membre du Comité. La question se pose de savoir si la ligue qui verse déjà une somme forfaitaire à chaque participant (75 €) doit également prendre à sa charge les frais d'un entraîneur. A une certaine époque c'était l'un ou l'autre. Compte tenu du coût élevé de cette participation aux Championnats de France Jeunes il est convenu que la charge financière devra, à l'avenir, être partagée entre les différents acteurs : Ligue, Comité Départemental, Club et Famille. Pour cette année la Ligue prendra exceptionnellement à sa charge l'hébergement de Stéphane Croutte soit 200 €. Les autres frais (restauration, déplacement, et indemnités) seront à la charge des autres partenaires (CDJE14, Club et famille). Le directeur des jeunes est chargé de proposer une autre formule pour l'an prochain.

7. Stage de formation d'arbitres.

Le stage de formation d'arbitres s'est déroulé les 18 et 19 mars 2006 à Caen. Le président de la Ligue note le succès de cette organisation qui a vu la participation de dix stagiaires à la formation AF4 et de six à la formation AF2. Les formateurs étaient MM Pierre Lécuyer de la ligue de Bretagne et Jacques Maillard. Les candidats au titre d'AF4 ont passé leur UV dès le week-end suivant sous la houlette de



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel : 02 31 37 20 20.. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Lucien Matei, toujours dans les locaux de Caen Alekhine que Jacques Maillard remercie pour son accueil.

8. Stage de formation d'animateurs.

A ce jour, 9 candidats sont inscrits au stage d'animateur organisé à CAEN les 8 et 9 avril 2006. Il y a encore des places. Stéphane Crouette candidat pour devenir Formateur assurera avec Jacques Maillard ce stage.

9. Questions diverses.

Gaël Lejeune informe que les jeunes du club scolaire de Potigny ont pris leur licence B à Caen Alekhine afin de participer aux compétitions scolaires qui, rappelons-le, ne nécessitent qu'une licence B. En effet, la fédération exigeait, après une année d'exemption de cotisations, la prise de cinq licences A, ce qui était financièrement couteux pour un club ne participant qu'aux compétitions scolaires. Gaël Lejeune pense que la FFE devrait tenir compte de cette particularité dans ces statuts. Jacques Maillard en informera le Président de la FFE.

Jacques Maillard informe le comité sur les dernières décisions du CD de la FFE. Ces décisions sont disponibles sur le site fédéral.

Notamment :

Les compétitions scolaires par équipe de seize sont supprimées.

Un nouveau règlement des championnats jeunes sera présenté à Aix-les-Bains.

La création d'une licence d'été.

Les clubs qui ne seront pas à jour de leurs dettes au 31 mai 2006 verront leurs demandes de licences bloquées.

Un membre du comité fédéral sera présent à chaque Assemblée Générale de Ligue.

La séance est levée à 23h30.

Le secrétaire, Christian CLIN.